

Kemal DAYSAL
8, Rue Soubise
93400 SAINT-OUEN
F R A N C E

Saint-Ouen, le 12 janvier 1987

Jan NEMOUDRY
Secrétaire de la FSM
Vinohradská 10
121 47 PRAGUE
T C H E C O S L O V A Q U I E



Cher camarade,

Le procès de la DISK et de ses syndicats affiliés vient d'être terminé. Nos camarades sont condamnés à de lourdes peines, la DISK et ses syndicats affiliés sont dissouts.

En tant que dirigeants en exil de la DISK et de ses syndicats affiliés, nous avons fait une déclaration commune. Vous en trouverez copie ci-jointe.

Cher camarade, quand vous étiez venu à Paris, malheureusement je n'étais pas là et nous ne nous sommes pas vus. Je l'ai regretté vivement. A l'occasion de la nouvelle année, je vous transmets tous mes meilleurs voeux ainsi qu'à tous les camarades, et vous souhaite pleins de succès dans vos activités.

Kemal DAYSAL
Membre du Bureau Confédéral de la DISK

DECLARATION

des dirigeants en exil de la DISK et des syndicats affiliés concernant le verdict du procès DISK...

=====



Le verdict dans le procès DISK ouvert à Noël 1981 vient d'être prononcé cinq ans plus tard, à Noël 1986. La DISK et ses syndicats affiliés sont dissouts. Leurs biens matériels acquis avec les cotisations des ouvriers sont confisqués. 264 de nos camarades, dirigeants de la DISK et des syndicats affiliés sont condamnés à des peines de réclusion criminelle allant jusqu'à 15 ans. Ils resteront en plus d'un à 3 ans sous "surveillance de sécurité générale", une sorte d'exil à l'intérieur du pays, et seront privés à vie de leurs droits civiques.

Nous, les dirigeants de la DISK et des syndicats affiliés contraints à vivre et travailler en exil à cause de la répression et de la terreur installées dans notre pays après le coup d'Etat du 12 septembre 1980, protestons énergiquement contre ce verdict prononcé par le tribunal militaire de la loi martiale et le considérons comme un nouveau coup dur porté contre le mouvement syndical en Turquie.

Le verdict du procès DISK n'a aucun sens juridique; il est politique. Il est une conséquence logique de la politique de vengeance sociale poursuivie par la dictature contre la classe ouvrière depuis le coup d'Etat du 12 septembre.

La DISK, en tant que centrale syndicale regroupant des centaines de milliers de travailleurs, a toujours lutté pour le bien être de la classe ouvrière. Elle s'est prononcée pour l'indépendance du pays, pour la démocratie et la paix. Toutes les actions de la DISK ont été discutées et décidées à la base. Ces actions ont été menées devant l'opinion publique, dans le cadre légal, constitutionnel. Malgré tout cela, le tribunal militaire a considéré la DISK comme étant une organisation illégale, il l'a condamnée selon l'article 141 (du code pénal turc). Ceci montre combien le verdict est contraire aux principes de la justice, de la démocratie et des droits de l'homme.

Ce lourd verdict prononcé contre la DISK montre aussi combien le retour à la démocratie prôné en Turquie est un pur mensonge et une démagogie. Il ne pouvait être prononcé que par des tribunaux dépendants sous une dictature.

La classe ouvrière de Turquie et les membres de la DISK ne resteront pas indifférents face à ce verdict.

- Notre président, Abdullah Baştürk, a déclaré à la presse qu'après discussion les dirigeants de la DISK adopteront la politique à suivre et qu'ils porteront ce jugement à la cour de cassation.

- Lors du 14ème congrès de la centrale Türk-İş qui s'est tenu récemment, le verdict contre la DISK a été condamné, un groupe de délégués a scandé le slogan "liberté pour la DISK".

- Toutes les organisations syndicales internationales, certaines organisations syndicales nationales ont condamné ce verdict. Elles ont réaffirmé leur solidarité avec la DISK.

• Des possibilités existent pour faire reculer le tribunal militaire. Nous avons de nouvelles tâches à accomplir. En tant que dirigeants en exil de la DISK et des syndicats affiliés, nous ne ménagerons pas nos efforts.

Faut-il ajouter que ce verdict constitue aussi une menace ouverte contre la décision du 14ème congrès de Türk-İş qui a proclamé l'année 1987 comme une année de luttes. C'est une menace pour briser la combativité de la classe ouvrière.

Nous voulons souligner encore une fois : Le mouvement syndical de Turquie, les dirigeants et les centaines de milliers de membres de la DISK ont plus que jamais besoin de la solidarité internationale. Tout effort pour faire reculer le tribunal militaire constituera également un acte de solidarité avec l'ensemble du mouvement syndical. L'amplification de la solidarité internationale sera un atout majeur pour vouer à l'échec tous ces plans sinistres.

Paris, le 12 janvier 1987.

Kemal Daysal, membre du bureau confédéral de la DISK, exilé en France

Gültekin Gazioğlu, président général de Töb-Der, exilé en R.F.A.

Mehmet Karaca, président général de Maden-İş, membre du comité exécutif de la DISK, exilé en France

Metin Denizmen, président général de Bank-Sen, exilé aux Pays-Bas

Yaşar Arikan, membre du bureau fédéral de Hür-Cam-İş, membre du comité exécutif de la DISK, exilé en R.F.A.

Murat Tokmak, membre du bureau fédéral de Maden-İş, membre du comité exécutif de la DISK, exilé en R.F.A.

Turan Ata, membre du bureau fédéral de Bank-Sen, membre du comité exécutif de la DISK, exilé en R.F.A.

Ekrem Aydın, membre du bureau fédéral de Maden-İş, membre du comité exécutif de la DISK, exilé en Suède

Zeki Kiliç, membre du bureau fédéral de Sosyal-İş, exilé en R.F.A.

Sait Aydoğmuş, membre du bureau fédéral de Gıda-İş, exilé en Suède

Ayhan Kutluay, vice-président de Töb-Der, exilé en R.F.A.

Yücel Çubukçu, secrétaire général de Bank-Sen, exilé aux Pays-Bas

Halit Erdem, secrétaire général de Maden-İş, exilé en Autriche

Mehmet Yildirim, membre du bureau fédéral de Tek-Ges-İş, exilé aux Pays-Bas

Bahtiyar Erkul, membre du bureau fédéral de Maden-İş, exilé en R.F.A.

İlhan Geçit, membre du bureau fédéral de Bank-Sen, exilé aux Pays-Bas

Eşref Okumuş, membre du bureau fédéral de Petkim, exilé aux Pays-Bas

Recep Orduseven, membre du bureau fédéral de Bank-Sen, exilé aux Pays-Bas

Akat Sağiner, membre du bureau fédéral de Bank-Sen, exilé en Suède

Hamdullah Güzel, membre du bureau fédéral de Gıda-İş, exilé au Danemark

Tekin Ustün, membre du comité exécutif de Töb-Der, exilé en R.F.A.

Omer Arslan, membre du comité exécutif de Töb-Der, exilé en France

Aydın Yeşilyurt, secrétaire régional de la DISK, exilé en R.F.A.

Salih Taner Serin, secrétaire régional de la DISK, exilé en France



Töb-Der : association des enseignants / membre honoraire de la DISK

Maden-İş : fédération des travailleurs de la métallurgie / DISK

Bank-Sen : fédération des travailleurs des banques / DISK

Hür-Cam-İş : fédération des travailleurs des verreries / DISK

Sosyal-İş : fédération des travailleurs de bureaux / DISK

Gıda-İş : fédération des travailleurs de l'alimentation / DISK

Tek-Ges-İş : fédération des travailleurs de l'énergie / DISK

Petkim : fédération des travailleurs de pétro-chimie / DISK